

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE JAU DIGNAC LOIRAC

L'an deux mil vingt-trois, le treize Décembre, le Conseil Municipal de la Commune de JAU DIGNAC LOIRAC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Christian BOURA, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/12/2023

Présents : Mr Patrick BURAN, Mr Vincent FERNANDEZ DE CASTRO, Mme Danielle DUCOURNEAU, Mr Bruno AUZENEAU, Mr Philippe CLAIRAC, Mr Didier ESCADE, Mr Jean François GILLET, Mme Sophie LUCBERNET, Mme Céline RASSAT, Mme Claude ROUX Mr Bernard SIGNORET.

Pouvoirs : Mme Catherine BRUNON à Mme Claude ROUX
Mme Ana Bela FAYE à Mme Danielle DUCOURNEAU

Absent excusé : Mr Daniel FONTENEAU.

Secrétaire de séance : Mme Claude ROUX

OBJET : TARIFS COMMUNAUX AU 1^{er} JANVIER 2024

N° 20231230

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de fixer les différents tarifs applicables au 1^{er} janvier 2024 de la façon suivante :

Location de la salle des fêtes pour un week-end :

	Personnes de la commune	Extérieur à la commune
Location Salle	200,00 €	350,00 €
Chèque de caution	300,00 €	300,00 €
Tables	Location : 5€/table et 2€/ banc	Sans Objet

Au cimetière :

- Pour les columbariums : 400 € pour 30 ans et deux urnes
- Pour les concessions trentenaires : Emplacement 1 place : 150 €. Emplacement 2 places : 200 et 300 €
Emplacement 4 places : 400 € Emplacement 6 places : 500 €
- Pour le dépositaire : gratuit pour les trois premiers mois et 300€/ mois à partir du 4^{ème} mois d'occupation pendant 9 mois maximum

Au Port de Richard :

- AOT Bateau : 20 € l ml
- AOT Cabane : 6 € le m² soit 72 €/cabane

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'État et sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dits. Pour extrait certifié conforme. Le 14/12/2023

Le Maire

Christian BOURA



Le secrétaire de séance

Claude ROUX

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Pour : 14

Contre : /

Abstentions: /